



ARRETE DE CIRCULATION N° 54/2026

Vu le Code des Communes,

Vu le Code de la route,

Vu les travaux rue du château à Chemy par la Société BARRIQUAND sous emprise de la route barrée RD 62 de la Société COLAS FRANCE,

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures pour permettre à l'entreprise de travailler dans de bonnes conditions et pour la sécurité de tous.

ARRETONS

Article 1 : L'entreprise Barriquand effectuera ses travaux rue du Château, RD 62 sous les prescriptions reprises dans l'arrêté AR 51/2026 délivré le 05 octobre 2026 à la société COLAS FRANCE.

Article 2 : Les usagers se conformeront aux indications données par la société COLAS FRANCE 1^{ère} rue du Port Fluvial CS 80017 SANTES 59536 WAVRIN cédex qui est chargée de prendre contact avec les riverains et de donner toutes les informations nécessaires.

Article 3 : Le Responsable de la société COLAS FRANCE, Le responsable de l'entreprise BARRIQUAND et la Gendarmerie de Phalempin sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation à : Madame LAISNEY Lucille, société COLAS France

Monsieur Margeotte, entreprise BARRIQUAND route de Choisy au Bac BP 10439
60 204 COMPIEGNE Cédex

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Phalempin
SDIS

Fait à CHEMY, le 06 octobre 2026

David DUHAYON
Maire

